

Odile Martin-Cocher, candidate Nupes 5^e circonscription

Pierre Gilibert, suppléant

à Monsieur Jean-Paul LUGRIN

Président de l'association Le Lac Léman pour Tous

à Margencel, le 6 juin 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Permettez-moi de commencer par vous remercier pour votre engagement à défendre cette belle cause. La servitude de marchepied, c'est l'assurance pour nous tous, et pour les générations à venir, de pouvoir profiter d'un plaisir simple et gratuit : la promenade au bord de notre lac.

C'est tout un mode de vie que vous défendez en vous opposant à la privatisation à l'excès, qui, le plus souvent, débouche sur la marchandisation de nos biens communs. Candidat de la Nouvelle union Populaire Ecologique et Sociale, je me suis engagée à défendre un programme qui prône la protection et même la sacralisation des biens communs. Votre cause donc est de fait incluse dans notre programme.

En tant que députée, je m'opposerai, par ma vigilance, mes interpellations et mon vote, à ce que la loi qui régit l'usage de la servitude de marchepied soit vidée de son contenu à coups de modifications ou "adaptations" successives. Cependant, comme vous le soulignez, le plus grand problème est que la loi n'est pas, ou pas toujours, ou sélectivement, appliquée.

Mon travail de députée sera tout d'abord de venir auprès de vous, qui connaissez ce dossier mieux que quiconque, pour évaluer les obstacles, légaux, financiers ou humains, qui sont, d'après vous, à surmonter pour une application pleine et entière de cette loi.

Mon rôle sera également de travailler à ce que les services de l'Etat obtiennent les moyens techniques et humains nécessaires et suffisants pour faire correctement appliquer cette loi. Là encore, notre programme, qui prône une défense systématique des services publics, répond à l'attente légitime que vous formulez envers l'Etat : qu'il dispose des moyens de faire appliquer les lois qui ont été votées.

Enfin, je serai toujours une ardente défenseuse des droits des citoyens à disposer de leurs biens communs, contre les intérêts privés, aussi influents puissent-ils être. N'est-ce pas finalement ce qui ferait avancer les choses, de pouvoir compter sur des députés libres et déterminés ?

Je vous remercie pour votre implication citoyenne et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes très sincères salutations.



Odile Martin-Cocher